



Monter dans les train sans payer

Par **fayelle**, le **15/07/2011** à **15:37**

Bonjour,
mesieurs dames ; je vous poser une question pour avoir une reponse claire et net . voila sa fait 2 ans que je suis en france et je monter dans les train sans payer et j'ai jamais payer d'amande maintenant je 18 ans . il parait que il vont passer dan mon compte pour recuperer leurs argent dès kon me paye et il m'on dit ke si g paye pas il g doit devoir aller devant la justice que doit je faire alors ke g po de travaille?

Par **mimi493**, le **15/07/2011** à **15:43**

Bien sur qu'ils en ont le droit. Vous avez commis une infraction pénale, vous avez eu une condamnation sous forme d'amende, et si vous ne payez pas, vous aurez une saisie sur votre compte